



## Un lien naturel

Le Bois des Forts, propriété de la Communauté urbaine de Dunkerque et géré par son personnel, est un espace artificiel, construit sur un patrimoine naturel et historique particulièrement riche. Il bénéficie du réseau des canaux et watergangs, propice à l'exploitation d'activités de plein air. La proximité des constructions de

tension, accueille une population de passereaux pour le moins chaleureuse. Appartient à cette famille des oiseaux aussi différents que le Moineau domestique connu de tous, la Mésange, le Pinson, la célèbre Pie Bavarde ou encore le Geai des Chênes. Victimes d'une mauvaise réputation, car souvent considérés comme nuisibles, ils



Fort Vallières.

Vauban notamment les forts Louis et Vallières, ajoute un caractère pittoresque au site. La couverture végétale, composée d'ormes, de chênes, merisiers, sureaux ou orchidées, permet de relier les remparts de Dunkerque à ceux de Bergues.

Le site est un espace de 1 000 hectares dédiés aux loisirs et à la détente. Il permet de s'adonner à la randonnée, de s'initier au golf ou au tir à l'arc. Les amoureux de la pêche peuvent pratiquer leur loisir dans des lieux plus insolites, comme les douves autour des deux forts.

Le Bois des Forts, en pleine évolution au niveau arboricole, puisque la zone boisée est en cours d'ex-

tentation, sont au contraire tout à fait sympathiques. Certes parfois têtus, surtout très gourmands, ils séduisent par leur comportement parfois proche des hommes, notamment lorsqu'ils conversent, c'est-à-dire sifflent ! Ne dit-on pas d'ailleurs être gai comme un Pinson ou jacasser comme une Pie... !



Bois des Forts à Coudekerque.



Rouge-gorge familier.

# à PIED dans le NORD

## Flandre Côte d'Opale



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Bergues** : Visites guidées en saison du beffroi, des fortifications Vauban, église Saint-Martin - vestiges de l'abbaye Saint-Winoc, tramway touristique en saison (03.28.68.71.06), Musée du Mont de Piété (03.28.68.13.30).

**Cappelle-la-Grande** : Planétarium (03.28.60.14.51 / 03.28.60.50.95).

**Dunkerque** : Musée portuaire (03.28.63.33.39), musée des Beaux Arts (03.28.59.21.65), Mémorial du Souvenir (03.28.66.79.21), Palais de l'univers-planétarium (03.28.60.14.51), Fonds Régional d'Art Contemporain Nord-Pas de Calais (03.28.65.84.20), activités nautiques (catamaran, optimist, char à voile) (03.28.28.27.27), pêche en mer et activités nautiques (03.28.58.10.10), visites guidées du beffroi, du port en bateau et des villas malouines (03.28.66.79.21), atelier-boutique « Création cuir » sur rendez-vous (03.28.51.16.80), aquarium (03.28.59.19.18).

**Ghyvelde** : Ecomusée du Bommelaers Wall (03.28.20.11.03), visites de la ferme « Le Camélus » en saison (élevage d'autruches) (03.28.26.04.05), visites de la dune fossile (03.28.26.50.20).

**Grande-Synthe** : Le Puythouck : espace naturel protégé, parcours de santé, (animations dernier week-end/mois) (03.28.21.64.24).

### Manifestations annuelles

**Bergues** : Salon de la gastronomie en mars, brocante en juin et août sur réservation (03.28.68.71.06), carnaval en mars, foire des rameaux en avril, « Nuit du miroir aux alouettes, anno 1585 » en mai et octobre sur réservation, feux de la Saint-Jean en juin, Fête de la Saint-Martin en novembre (03.28.68.71.06).

**Bray-Dunes** : Festival des Folklores du monde en juillet et plateau d'artistes (spectacle) en août (03.28.26.61.09).

**Coudekerque-Branche** : Fête de la Nature en août-septembre (03.28.29.25.25).

**Dunkerque** : Carnaval en février-mars (03.28.66.79.21), « Trophée des sables » - course en chien de traîneau en mars (03.28.26.27.02), Marathon des Dunes de Flandre (03.28.27.11.12), « Les 4 jours

de Dunkerque » en mai (03.28.63.76.99), Fête de la mer et du nautisme (03.28.63.33.39), « Jazz Opal », « Un tour avant le tour » en juin, « La citadelle en bordée » en juillet (03.28.66.79.21), Festival de la Côte d'Opale en juillet (03.21.30.40.33), « Nuit de Malo » et Festival de la mouette rieuse en août, Bénédiction de la mer en août (03.28.66.79.21), les boucles Dunkerquoises en septembre (03.28.26.27.02), Fête de la Saint-Martin en novembre (03.28.26.27.62).

**Grande-Synthe** : Salon du Modélisme en janvier (03.28.21.69.93), Carnaval (bals adultes/enfants) en février-mars (03.28.27.84.10 / 03.28.21.79.81), Saint-Eloi Expo en novembre (artisanat) (03.28.23.65.50).

**Leffrinckoucke** : Fête de la plage et le trottoir à l'honneur (03.28.29.05.06).

**Loon-Plage** : Carnaval (bandes et bals) en février, festival de musique traditionnelle « Helindeboom » en juillet et Fête de la Saint-Martin en novembre (03.28.27.39.00).

« **RDV Nature et Patrimoine** » : Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

« **Retables de Flandre** » : Les églises flamandes renferment d'extraordinaires retables, visites guidées sur rendez-vous (03.28.68.69.78).

### Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices du Tourisme et au CDT Nord.

### Renseignements

**Office de Tourisme de Bray-Dunes** : 03.28.26.61.09.

**Office de Tourisme de Bergues** : 03.28.68.71.06.

**Office de Tourisme de Coudekerque-Branche** : 03.28.64.60.00.

**Office de Tourisme de Dunkerque - Dunes de Flandre** : 03.28.66.79.21.

**Office de Tourisme de Leffrinckoucke** : 03.28.69.05.06.

**Office de Tourisme de Grande Synthe** : 03.28.27.84.10.

**Office de Tourisme de Loon-Plage - Rives de l'Aa** : 03.28.27.39.00.

### Renseignements complémentaires

Comité Départemental du Tourisme

6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59

Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT :

[www.cdt-nord.fr](http://www.cdt-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général  
Département du Nord

# à PIED dans le NORD

## Flandre Côte d'Opale



### N° 7

## Circuit du Bois des Forts Coudekerque (8 km - 2 h 40)

la Flandre  
Côte  
d'Opale,  
terre précieuse



Golf de Coudekerque.

①

Randonnée Pédestre  
Circuit du Bois des  
Forts : 8 km

⌚ Durée : 2 h 40

➔ Départ : Coudekerque,  
parking de la zone de  
loisirs du Fort Vallières

🟡 Balisage jaune

📖 Cartes IGN : 2302 Ouest



Mésange à longue queue.

②

### L'avis du randonneur :

Circuit à la découverte du bois des Forts. Ce bois, créé par la Communauté Urbaine de Dunkerque, abrite de nombreux oiseaux et constitue la partie Sud d'une grande couronne verte ceinturant l'agglomération. Les sentiers bitumés ou schisteux permettent une pratique par tous, toute l'année.

Conseil Général  
Département du Nord

Rédactrice : Aline Adck - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 3, 4 : P. Houzé - 2, 5 : T. Tancrez

# Circuit du Bois des Forts

(8 km - 2 h 40)

Départ : Coudekerque, parking de la zone de loisirs du Fort Vallières.

**1** Traversez le parcours sportif par la droite et rejoignez l'entrée du Fort Vallières.

**2** Continuez le long des douves jusqu'à l'arrière du fort. Tournez à droite sur le pont entre les terrains de football et le watergang, puis franchissez un autre pont.

**3** Entrée du Bois des Forts. Suivez successivement l'allée des Grives (bleu), l'allée des Chardonnerets (jaune) à droite, et l'allée des Loriots (violet) à droite.

**4** Près d'une ancienne ferme, traversez un passage goudronné et continuez en face sur l'allée des Loriots (violet) puis l'allée des Bergeronnettes (orange) à droite et l'allée des Chardonnerets (jaune) à gauche.

**5** Empruntez le pont. Suivez l'allée des Pinsons (mauve) à droite, l'allée des Ramiers (vert) puis franchissez un autre pont à droite pour aboutir sur un parking.

**6** Sans emprunter le pont, suivez l'allée des Ramiers (vert) à gauche et l'allée des Pinsons (mauve) à droite.

**5** Après le pont, empruntez l'allée des Chardonnerets (jaune) à droite. Coupez un passage goudronné et continuez tout droit.

**7** Suivez l'allée des Fauvettes (rouge) et l'allée des Grives (bleu), puis contournez les terrains de football par la droite et retrouvez la zone de loisirs et le parking.

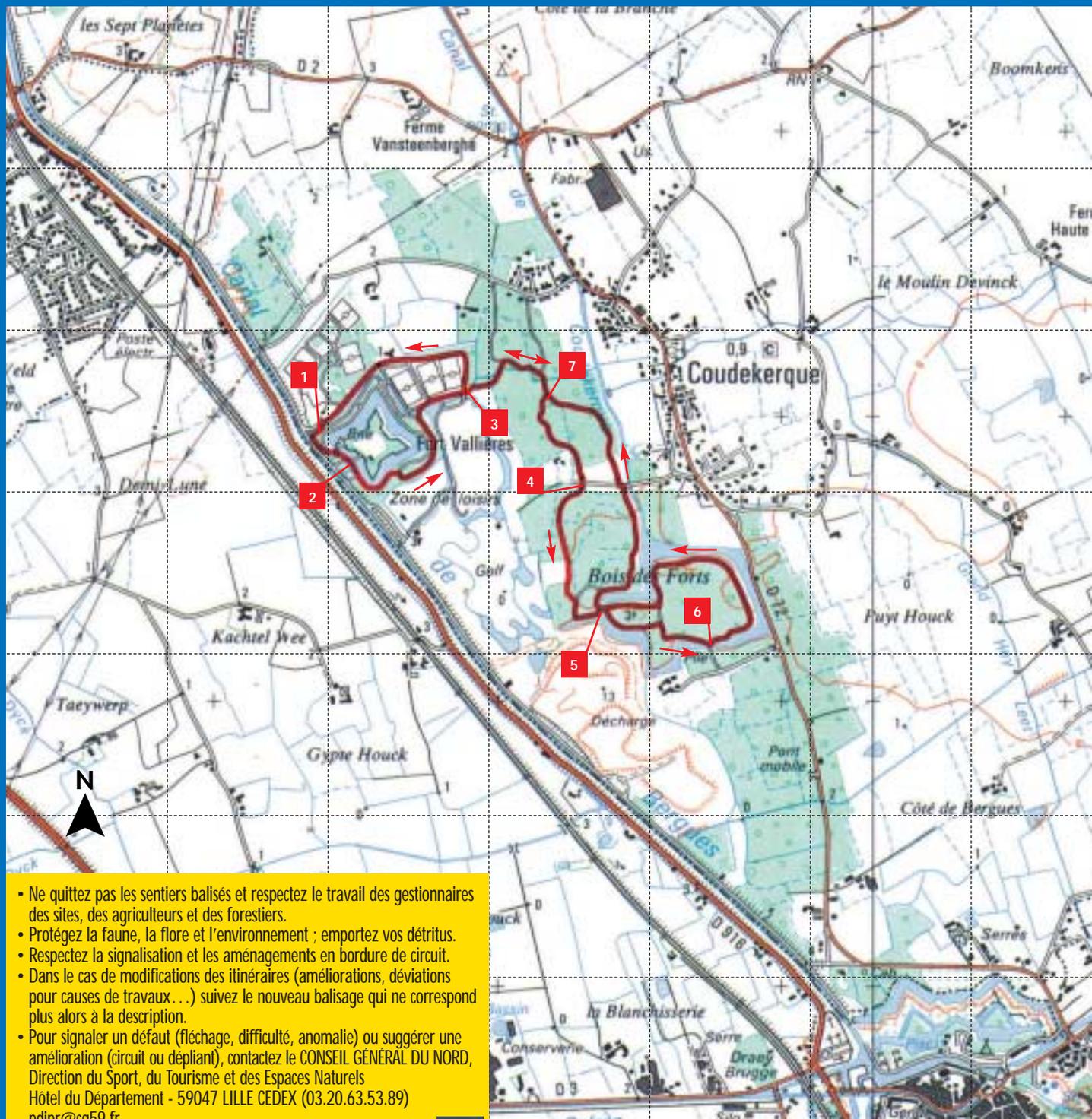
## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

1  
2  
3  
4  
5  
6  
7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos débris.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels  
Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89)  
pdipr@cg59.fr

